



**ECOLE D'ESCALADE ALTISSIMO
CABESTANY - PERPIGNAN
SAISON 2024-2025**

DEBUT DES COURS : MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

FIN DES COURS : VENDREDI 20 JUIN 2025

FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail (**obligatoire**) :

Cochez le créneau choisi : **N1** = Niveau 1 (débutants) – **N2** = Niveau 2 (confirmés) – **PERF** = 2 à 3 années de cours

Cours adultes (1H30) : 450 € / an * **N2** Mardi 19h30-21h00 * (Prêt du matériel inclus pour les cours)

N1 Vendredi 19h30-21h00 * (Prêt du matériel inclus pour les cours)

Cours adultes (2H00) : 510 € / an * **PERF** Jeudi 19h30-21h30 * (Prêt du matériel inclus pour les cours)

Option « Pack Alt'Académie » : grimpe illimitée dans toutes les salles Altissimo en dehors des créneaux de cours et sur la période de l'école d'escalade : **160 €**

Je verse un acompte de **60 €** réglé le par : Chèque Carte Bleue Espèces C. Vacances

Solde d'un montant de réglé le par : Chèque Carte Bleue Espèces C. Vacances

Fait le :

Signature :

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION A L'ECOLE D'ESCALADE

REGLEMENT INTERIEUR

- L'adhésion implique le respect du règlement intérieur de la salle Altissimo.
- Les élèves s'engagent à respecter les instructions et conseils de l'encadrant en charge de la séance d'escalade. Un comportement prudent sera donc exigé pour l'ensemble des grimpeurs.
- En cas de comportements dangereux répétés ou inadaptation du grimpeur à l'escalade, ce dernier pourra être exclu définitivement par l'encadrant. La direction décidera si un remboursement partiel de la cotisation annuelle est à accorder.
- Bien que les encadrants fassent preuve de la plus grande diligence pour garantir la sécurité, les élèves reconnaissent pratiquer l'escalade à leurs risques et périls.

EQUIPEMENT

- Le matériel étant mis à disposition des élèves durant les cours - chaussons, baudrier, système d'assurage - les grimpeurs s'engagent à en prendre le plus grand soin.
- Le matériel ne peut être emprunté pour une sortie extérieure.

COTISATION A L'ECOLE

- Le créneau choisi n'est valable que **sous réserve d'un minimum de 6 inscrits**. En dessous de ce seuil, le cours peut être suspendu.
- Afin de valider l'inscription, la présente fiche d'inscription doit être remplie soigneusement et accompagnée **d'un acompte de 60 € qui sera encaissé. L'annulation de l'inscription à moins de 15 jours du début des cours ne donnera en aucun cas droit au remboursement de l'acompte versé.**
- L'inscription doit être régularisée avant le premier cours.
- L'adhésion peut être effectuée au comptant ou en 3 fois sans frais (3 chèques datés et signés à l'ordre d'Altissimo Perpignan).
- Il n'y aura pas de cours durant la période des vacances scolaires (un planning annuel sera distribué).
- **En cas d'interruption de courte période il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucune résiliation n'est possible sauf sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude définitive à la pratique de l'escalade. Tout trimestre commencé est du.**
- À tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

DROIT A L'IMAGE

- Dans le cadre de ses activités, Altissimo peut être amené à prendre des photographies ou vidéos de vous ou votre enfant et à les utiliser sur ses supports de communication, sans limite de temps ou de lieu. Si vous ne souhaitez pas que vous/votre enfant soit pris en photos ou en vidéo, nous vous remercions de nous faire un courrier indiquant votre refus.

J'ai lu et accepte le règlement intérieur de l'école d'escalade pour la saison 2024/2025

Pour toutes questions ou informations complémentaires, contactez-nous au 04 68 34 78 31 ou par mail à l'adresse suivante : perpignan@altissimo.fr

Fait le :

Signature :